

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Improvisation jazz et musiques actuelles
Code	
Filières, orientations et options	☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☐ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie
	☒ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☒ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ Option Musique de chambre ☐ Option Musique contemporaine ☐ Option Performer-composer ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ Option Chef-fe de Chant ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ Option Multimédia ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ Option Enseignement ☐ Option Recherche ☐ Option Ethnothéories
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève ☐ Neuchâtel
Niveau du cours	Si cours annuel : ☐ A1 ☐ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5 Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation	
Organisation temporelle	☒ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☒ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Explorer et maîtriser divers styles au sein des musiques actuelles pour enrichir le vocabulaire d'improvisation. • Démontrer une compréhension globale de l'évolution du langage et de la pensée musicale propres au jazz et aux musiques actuelles. • Maîtriser les éléments fondamentaux des techniques spécifiques à l'improvisation jazz, incluant les gammes, les modes, et les progressions d'accords. • Elargir son répertoire à un ensemble d'œuvres représentatives des ensembles de jazz et musiques actuelles. • Développer des compétences pour improviser en groupe, en écoutant et en réagissant de manière dynamique aux contributions des autres musicien-ne-s. • Exercer un esprit critique par rapport à des sources, à sa propre production, la production d'autrui et savoir accueillir les critiques et propositions des autres.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
Approche structurée qui combine théorie, pratique et exploration créative. Exercices d'improvisation spécifiques dans chaque style, sessions d'improvisation en groupe.	

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- ☐ Examen noté* ☐ Contrôle continu noté* ☒ Participation
☐ Rapport de stage ☐ Co-évaluation ☐ Autre(s) :

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ☐ Prestation artistique ☐ Production écrite ☐ Production orale
☐ Autre(s) :

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

- ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative
☐ Expert-e interne ☐ Expert-e externe
☐ Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☐ Remédiation possible ☒ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Nicolas Hafner

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM